

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT : SERVICE PHOTOGRAPHIQUE D'IDENTITÉ AU SEIN DE FRANCE SERVICES A CARBONNE

Personne publique compétente :
Communauté de Communes du Volvestre
34 avenue de Toulouse CS 70009
31 390 Carbonne

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de **France Services** et de ses missions d'accueil et d'accompagnement des usagers dans la réalisation de démarches administratives du quotidien, notamment dématérialisées, la **Communauté de Communes du Volvestre (CCV)** lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) en vue d'identifier des photographes professionnels susceptibles de proposer au public un service de photographie d'identité au sein des locaux de France Services à Carbonne.

France Services étant régulièrement amené à déposer des dossiers nécessitant une photographie d'identité conforme, cet AMI a pour objectifs de :

- Faciliter les démarches administratives des usagers par un service rapide et complet.
- Proposer un service de prise de photographies d'identité (support papier et numérique) respectant les normes officielles relatives au document concerné.

2. OBJET DE L'AMI

Le présent AMI vise à identifier des **photographes professionnels** pouvant intervenir au sein des locaux de France Services, dans un espace mis à disposition par la Communauté de Communes du Volvestre, afin de proposer :

- La prise de vue et le tirage de photographies d'identité conformes aux normes en vigueur selon le type de document administratif (identité numérique, carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de transport, etc.).

Le photographe professionnel :

- installera les conditions de prise de vue nécessaires (studio) avec son propre matériel,
- facturera en son nom propre les prestations aux usagers et en s'assurera les modalités de paiement.

La prestation sera assurée à minima **une demi-journée par mois**, avec possibilité d'interventions plus fréquentes en fonction des besoins.

La durée de la mise à disposition à titre gracieux, par la Communauté de Communes du Volvestre, du bureau est de 12 mois et sera réévaluée selon la fréquentation et l'opérationnalité du service.

L'autorisation d'occupation fera l'objet d'une convention d'occupation précaire du domaine public, non constitutive de droits réels. Elle sera consentie à titre personnel et ne pourra faire l'objet d'une cession ou d'une sous-location par le commerçant. Le dossier de candidature y sera annexé et aura valeur contractuelle. Le candidat s'engage sur la base de son offre déposée.

3. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Peut répondre au présent AMI tout professionnel :

- Déclaré en tant qu'indépendant et à jour de ses cotisations sociales (URSSAF).
- Justifiant d'une expertise technique en matière de photographie d'identité.
- Disposant du matériel adéquat pour la prise de vue et le tirage immédiat des photographies.

4. CONTENU DU DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Les candidats devront fournir :

- Une lettre de manifestation d'intérêt signée.
- Une présentation de la structure (raison sociale, statut, domaines d'activité).
- La description des moyens humains et techniques disponibles.
- Une grille tarifaire détaillée.
- Toute documentation complémentaire jugée utile.

5. PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Le service payant bénéficiera à toute personne ayant besoin de photographies d'identité pour ses démarches administratives.

6. MODALITÉS DE SOUMISSION

- Date limite de dépôt : 8 novembre 2025 à 24h
- Adresse de soumission email : dir.servicesaupublic@cc-volvestre.fr
- A l'attention de M le Président de la Communauté de Communes du Volvestre
- Format des documents : PDF

SIÈGE ADMINISTRATIF

34 Av. de Toulouse CS 70009
31390 Carbonne
05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr

7. CALENDRIER INDICATIF

- Lancement de l'AMI : 15 octobre 2025
- Date limite de réception des dossiers : 8 novembre 2025 à 24h
- Analyse des candidatures : 14 novembre 2025
- Début de l'engagement : 1 décembre 2025

8. CRITÈRES DE JUGEMENT DES PROPOSITIONS

Pour la sélection des propositions la CCV retiendra les meilleures offres reçues selon les critères suivants :

Qualité des photos d'identité, garantie des normes et offres proposées (les photos d'identité devront être aux normes biométriques et de bonne qualité, normes européennes et internationales)	50 %
La grille tarifaire	50 %

Pour rappel, le projet aura valeur de convention en cas d'accord du dossier présenté, à ce titre les annonces dans les propositions faites sont réputées engagées.

9. CONTACT

Pour toute information complémentaire :

Marie-Line THORRIGNAC

Directrice des Services au Public : dir.servicesaupublic@cc-volvestre.fr

Tel : 06 09 87 39 69

SIÈGE ADMINISTRATIF

34 Av. de Toulouse CS 70009
31390 Carbonne
05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr

volvestre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SIÈGE ADMINISTRATIF

34 Av. de Toulouse CS 70009
31390 Carbonne
05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr

créateur
DE LIENS

volvestre.fr